

Questions orales

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, nous souhaitons que tous les procureurs de la Couronne se servent de ce système, qui leur permettra d'obtenir au moment des poursuites tous les renseignements pertinents sur les délinquants qui peuvent être très dangereux.

Le système les aidera donc à mettre au point la bonne stratégie pour inculper et poursuivre les prévenus, notamment pour demander au moment des poursuites à ce qu'ils soient déclarés dangereux. Si le tribunal accède à cette requête, ils seront incarcérés indéfiniment.

Cela ne peut pas faire autrement que de mieux protéger notre société.

* * *

L'ÉCONOMIE

M. Nelson Riis (Kamloops, NPD): Monsieur le Président, ma question a trait aux spéculateurs internationaux sur les devises, à cette nouvelle catégorie de joueurs qui apparaissent maintenant sur les marchés mondiaux.

Je trouve encourageants les propos tenus par le ministre du Développement des ressources humaines quand il a dit que, dans le but de réunir des fonds pour aider les travailleurs mis à pied, les chefs de famille monoparentale et les jeunes à trouver du travail, le gouvernement songe à instaurer une taxe sur les transferts financiers.

Quand le ministre des Finances rendra-t-il publics les détails de cette nouvelle mesure fiscale qu'il a l'intention de proposer au Sommet de Halifax?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, comme le député le sait, la taxe Tobin, qui doit son nom à la personne qui l'a proposée initialement, est dans l'air depuis un bon moment. C'est une idée qui a fait l'objet de beaucoup de discussions. La mise en oeuvre d'une telle taxe exigerait évidemment un certain appui de tous les pays industrialisés.

Quant à l'ordre du jour du prochain sommet, le premier ministre fera sans doute connaître cette information en temps opportun.

M. Nelson Riis (Kamloops, NPD): Monsieur le Président, nous espérons apprendre que le gouvernement entend bien inscrire cette question à l'ordre du jour.

Ma question complémentaire a trait elle aussi aux propos tenus par le ministre du Développement des ressources humaines quand il a dit au Sommet de l'ONU sur le développement social que les problèmes de pauvreté chez les enfants canadiens résultaient directement de l'absence d'un programme national de garderies du genre de celui qui existe en Suède.

Étant donné que le budget restait muet au sujet d'un programme de garderies, le ministre des Finances pourrait-il nous dire ce que le gouvernement entend faire maintenant pour donner suite à la promesse du livre rouge à cet égard?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, si le député de Kamloops se donne la peine de lire attentivement les documents budgétaires, il verra que nous avons créé ce que nous appelons le fonds d'investissement en ressources humaines, dans le but de remplacer bon nombre des anciens programmes établis par le gouvernement précédent. Cela inclut un engagement en matière de garderies.

Je puis dire au député que nous avons déjà entamé des discussions avec les autochtones à propos de la création de places de garderie dans les réserves et que nous avons fait une offre publique aux provinces en vue de tenir des discussions similaires avec elles quand elles seront disposées à venir en discuter avec nous.

Nous avons toujours l'intention de respecter l'engagement que nous avons pris dans notre livre rouge en matière de garderies.

* * *

[Français]

LA MIL DAVIE

M. Pierre de Savoye (Portneuf, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie.

On se rappellera que l'acceptation par les travailleurs du chantier MIL Davie d'un nouveau contrat de travail était une condition préalable posée par Ottawa pour donner suite au plan de relance du dernier chantier maritime au Québec. Or, cette condition est maintenant remplie, puisque la conclusion d'un tel nouveau contrat de travail est arrivée hier.

Maintenant que les travailleurs ont convenu d'un nouveau contrat de travail avec la MIL Davie, le gouvernement fédéral entend-il faire sa part dans le cadre du plan de relance du chantier en contribuant à la modernisation de ses infrastructures?

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, il est certain que la décision des travailleurs de la MIL Davie fut un bon premier pas vers l'accomplissement du travail à faire, dont nous nous préoccupons tous. Il est clair que nous avons indiqué plusieurs fois que nous ne sommes pas prêts à accorder des subventions massives à n'importe quelle compagnie.

M. Pierre de Savoye (Portneuf, BQ): Monsieur le Président, dois-je comprendre que le ministre de l'Industrie reconnaît qu'il doit maintenant assumer ses responsabilités en confirmant la participation du gouvernement fédéral au plan de relance de la MIL Davie et en lui confiant à titre transitoire le développement d'un navire multifonctionnel de type *Smart Ship*?

[Traduction]

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, la formulation de la question est très intéressante, car je suis convaincu que le député sait que l'actionnaire de la MIL Davie est le gouvernement de la province de Québec.